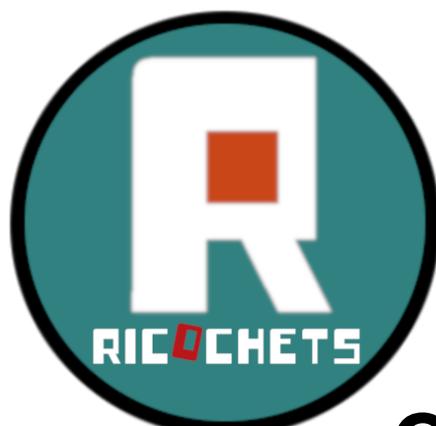


<https://ricochets.cc/Appel-pour-une-Charte-de-participation-citoyenne-aux-elections-municipales-de.html>



Appel pour une « Charte de participation citoyenne » aux élections municipales de 2020

- Les Articles -

Publication date: mardi 12 mars 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Nous, élus ou citoyens de Biovallée pensons qu'il est temps maintenant de s'exprimer et s'engager davantage.

La France est malade du sentiment d'inégalités et d'injustices. Si rien n'est fait pour permettre une répartition des richesses, frustration et colère seront toujours présentes et pourront de nouveau jaillir subitement et violemment. Le fossé ne s'est jamais autant creusé entre les représentants et les représentés... les décisions sont prises dans l'entresoi des élites... terreau fertile à tous les populismes autoritaires !

Certes le grand débat national est lancé, mais Il nous semble quant à nous, que c'est aussi en commençant par un travail à l'échelle locale, que l'on aurait une chance de faire vivre une véritable démocratie, participative et délibérative, qui contribue du même coup à renforcer le vivre-ensemble et pacifier la société.

Il est temps de travailler à un nouvel âge démocratique où le citoyen reprend le pas sur son pouvoir d'agir, où le commun prime sur le particulier, où le temps long des transformations supplante la culture de l'immédiat et le temps court des élections qui obsèdent certains tout en démobilisant d'autres.

Il faut encourager les changements de pratiques qui sont déjà mises en oeuvre dans certaines communes.

Les Françaises et Français ne veulent plus d'une démocratie descendante, passive, infantilisante...

Il est temps de réduire la distance entre les élus et les citoyens. La démocratie doit être plus vivante, plus horizontale... Elle doit être, débat, co-construction, engagement interactif et prendre en compte la complexité, pour mieux décider ensemble... Pour ré-enchanter la démocratie représentative, pour susciter la citoyenneté active, pour faire peuple à nouveau.

Les élections 2020 approchent à grand pas. C'est pourquoi nous lançons un appel à toutes celles et tous ceux qui vont se mettre en mouvement, afin de construire ensemble une « Charte de participation citoyenne » avec 3 prérequis, socle d'une démocratie où chacun apporte son savoir-faire et savoir-être :

- **Transparence de la politique communale et intercommunale.**
- **Implication des habitants dans les choix et les projets en facilitant les échanges entre Élus et Citoyens en leur permettant une intégration toujours plus en amont dans les décisions et projets publics.**
- **Transition énergétique : prendre nos responsabilités sur tous les sujets, au niveau local pour éviter le pire.**

Tout candidat pourrait s'engager à la signer et l'intégrer dans son programme. Même si nous pensons qu'il vaut mieux chercher ce qui nous unit et éviter des effritements, chaque liste de toute commune est libre de faire son programme et ses projets, mais adhérer à cette charte sera un message fort à destination des habitants pour faire évoluer les pratiques politiques et montrer que maintenant il est urgent d'agir toutes et tous dans un même souffle de renouveau démocratique.

Souhaitant ouvrir cette charte le plus largement, nous faisons cet appel en utilisant la presse locale et proposons de construire cette charte avec tous les citoyennes et citoyens, tous les élus locaux qui le souhaitent, symboliquement le jour du printemps, le mercredi 20 mars à 20h, salle des fêtes d'Aouste-sur-Sye.

Premiers signataires :

Beillard Vincent (élu Saillans et CCCPS)
Canepa Bruno (élu Luc en Diois)
Collignon Bernard (élu Luc en Diois)
Demichelis Yoann (Die) (Diois demain, Diois en communs)
Desbrosses Sylvain (Marignac en Diois)
Gentili Martine (Die)
Hatton Agnès (élue Saillans et CCCPS)
Karagiannis Fernand (élu Saillans)
Lefalher Marie (Luc en Diois)
Neves Sofid (Die)
Oddon André (élu Saillans)
Pervier Yves (élu Saou et CCVD)
Peter Joël (Die) (Diois en communs)
Régnier Yannick (Crest)
Rhodes Gilles (élu Crest)
Tuvandowski Julie (Marignac en Diois)